



Définition

Peinture laque d'aspect velouté, thixotropée, garnissante, à base de résines alkydes en phase solvant

Destination

- Intérieur
- Bois, métaux ferreux et non ferreux

Qualités dominantes

- Aspect soyeux
- Ne coule pas
- Beau tendu et très garnissant

Caractéristiques générales

Classification AFNOR	: Famille I classe 4a (NF T 36-005).
Subjectiles	: Bois et dérivés, métaux ferreux et non ferreux, recouverts, selon le cas, d'une couche de primaire approprié.
Liant	: Résines alkydes thixotropes.
Pigment	: Blanc : dioxyde de titane.
Solvant	: Hydrocarbures aliphatiques.
Extrait sec en poids	: Blanc : 80 % ± 2.
Extrait sec en volume	: Blanc : 63 % ± 3.
Masse volumique	: Blanc : 1,47 ± 0,05.
Rendement en surface	: 13-14 m ² /l.
Brillant spéculaire	: 10-20 GU à 60 selon norme NF EN ISO 2813.
Aspect du produit sec	: Velours
Conformité aux spécifications	: Etiquetage environnemental : A+ * Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faible émission) à C (fortes émissions).
Teintes	: Blanc et bases W, M et C pour réalisation des teintes avec le système à teinter LEVIS.
Outils	: Brosse soie, rouleau laqueur laine 4 mm ou rouleau mousse floquée
Nettoyage des outils	: White spirit.
Dilution	: Prêt à l'emploi.
Temps de séchage à 23°C et 50 % H.R.	: Sec : 7 heures – Recouvrable : 24 heures.
C.O.V.	: Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/d) : 300 g/l. Ce produit contient au maximum 299 g/l de C.O.V.
Conservation	: Conserver en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes températures.





- Conditions d'application** : En travaux intérieurs, la température devra être comprise entre + 8°C et + 35°C, et l'hygrométrie devra être inférieure à 70 % d'humidité relative.
- Recommandations** : - Les peintures laques à base de résine alkyde ou glycérophtalique en phase solvant ont une tendance au jaunissement en l'absence de lumière du jour. L'application simultanée de peintures murales intérieures pouvant contenir de l'ammoniaque peut provoquer une accélération du jaunissement de ces peintures laques. Nous vous recommandons d'utiliser exclusivement les peintures murales LEVIS qui ne contiennent pas d'ammoniaque.
- L'aspect final ainsi que la résistance mécanique et chimique ne sont atteints qu'après 21 jours à 23°C.
- Sécurité** : Voir la fiche de données de sécurité et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements disponibles et obtention de la fiche de données de sécurité par internet www.quickfds.com (fournisseur Akzo Nobel – puis sélectionner Akzo Nobel Decorative Paints Deco France S.A.).
- Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Mise en œuvre

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme NF P 74-201 (référence NF DTU 59-1).

Matériaux neufs : se référer aux fiches techniques des couches primaires préconisées.

Anciennes peintures : lessiver, rincer, laisser sécher. Eliminer les peintures de faible adhérence. Dépolir les surfaces le nécessitant. Dérouiller et reboucher si besoin. Dépoussiérer.

Anciennes peintures en mauvais état : décaper par tout moyen approprié.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.

EXEMPLES DE TRAVAUX NEUFS		
	Primaire	Finition
Bois et dérivés	1 couche PLANIDECO PRIM	2 couches SAPTOLAC VELOURS
Métaux ferreux	1 couche POLYFILLA PRO P 500 PRIMAIRE FERREUX GRIS	2 couches SAPTOLAC VELOURS
Métaux non ferreux	1 couche ACRYLEVIS PRIMER	2 couches SAPTOLAC VELOURS
EXEMPLES DE TRAVAUX DE RENOVATION		
<ul style="list-style-type: none">Retoucher les parties mises à nu au primaire approprié. Revoir les irrégularités à l'enduit approprié, et terminer ensuite les travaux en appliquant 1 à 2 couches de SAPTOLAC VELOURS.		

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Version 2 – Août 2019

